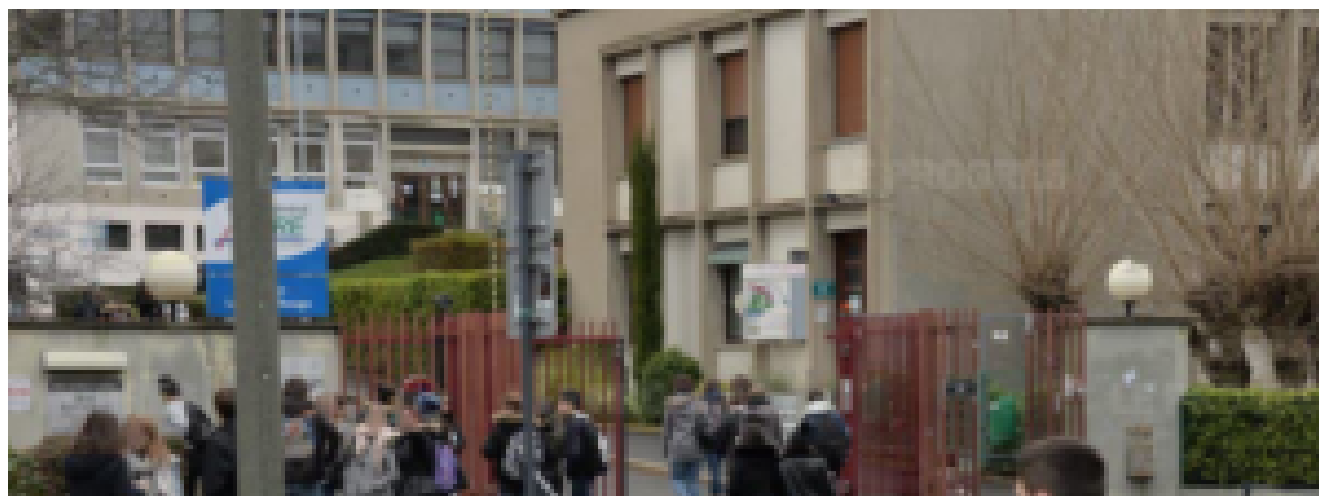


Un père devant le tribunal : son fils, agressé car il ne mangeait pas halal, refusait d'aller à l'école

écrit par Lou Mantély | 25 décembre 2017



L'objet d'une audience qui s'est tenue jeudi au tribunal correctionnel de Saint-Etienne mérite toute notre attention. Pas pour son caractère exceptionnel, mais justement parce que la banalité de ce type d'affaire la rend symptomatique de l'état de notre société.



Point de départ : l'oppression exercée par une racaille islamiste sur un lycéen de 17 ans.

<http://www.leprogres.fr/loire-42/2017/12/23/parce-qu-il-ne-->

[faisait-pas-la-priere-ce-jeune-homme-a-ete-agresse-au-lycee](#)

« Parce qu'il ne mangeait pas halal, qu'il ne faisait pas la prière, ce jeune homme a été agressé au lycée ».

Le garçon a été attaqué par deux fois, devant le portail de son lycée, par un « bourreau du quartier ».

Coupable de ne pas se comporter comme un musulman.

Il a logiquement refusé de se rendre à l'école. Son père, visiblement le seul à s'occuper de lui, a accepté que son fils soit protégé de ce caïd et des pressions communautaristes.

Du coup, ce jeune homme est déscolarisé depuis... le printemps 2016.

Résultat implacable : le père s'est retrouvé devant les tribunaux. L'homme de 50 ans devait ce jeudi répondre au chef de « soustraction aux obligations légales compromettant l'éducation. »

Le père sur le banc des prévenus alors que son fils, et finalement lui-même, sont victimes.

L'agresseur à des lieues de là.

Cet épisode reflète bien la totale incurie qui règne dans ces quartiers, où l'école a depuis longtemps cessé d'être un espace préservé des pressions sociales, où l'Etat s'emmêle dans sa propre conception du système républicain, où même la Justice ne peut réguler la frénésie communautaire, la loi du plus fort, des bandes et des caïds.

Le père a heureusement été relaxé. Mais quid de l'agresseur ?

Seule une véritable réponse ferme et d'ampleur de la part des gouvernants pourra freiner la politique expansive et oppressive de l'islam dans nos quartiers, dans nos villes, dans notre pays tout entier.

Mais Macron préfère inviter les représentants des cultes à l'Élysée pour débattre de la laïcité, leur assurant qu'il « envisage clairement les religions comme des partenaires »

http://www.liberation.fr/france/2017/12/21/macron-pas--le-dernier-sur-les-cultes_1618289

<https://www.valeursactuelles.com/politique/macron-se-dit-vigilant-face-au-risque-de-radicalisation-de-la-laicite-91899>

Il laisse le Conseil français du culte musulman réclamer un statut pour les prédicateurs islamiques, tout victimes qu'ils sont de la précarité.

Cela doit faire partie de la désormais fameuse « volonté d'apaisement » invoquée par le secrétaire général de la Conférence des évêques de France, Olivier Ribadeau-Dumas. Visiblement, la vague n'a pas encore touché tout le territoire.